

Canicule : nouvel épisode de fortes chaleurs cette semaine

En raison des températures élevées, le niveau 3 "Alerte canicule" a été déclenché à compter du lundi 22 juillet dans les Hauts-de-Seine. Adoptez les bons réflexes et suivez les conseils de prévention. Par ailleurs, en raison d'un épisode de pollution à l'ozone, la circulation différenciée est mise en place à partir du mardi 23 juillet.

Mis en ligne le 22 juillet 2019



Alerte canicule : niveau 3

Sur la base des informations de [Météo France](#)  et sur les recommandations de l'Agence Régionale de Santé, le préfet a activé le niveau 3 "Alerte canicule" du plan de gestion de canicule, à compter du lundi 22 juillet dans le département des Hauts-de-Seine.



N'hésitez pas à contacter la plateforme téléphonique d'information "canicule" au 0 800 06 66 66 (appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe).

Pollution à l'ozone et circulation différenciée

En raison d'un épisode de pollution, la circulation différenciée est mise en place mardi 23 juillet par la Préfecture de Police, à l'intérieur du périmètre délimité par l'A86.

Conséquences

- > Seuls les véhicules munis d'une vignette Crit'Air ↗ de classe 0, 1 et 2 pourront circuler de 5h30 à minuit à l'intérieur du périmètre défini par l'A86.
- > Le stationnement résidentiel sera gratuit sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest.

Les autres mesures prises par la Préfecture de Police ↗

Privilégiez les déplacements en transports en commun

Un forfait antipollution d'une valeur de 3,80 € est disponible. Ce forfait d'Île-de-France Mobilités est valable sur 1 journée.

Il permet de voyager de manière illimitée dans toute l'Île-de-France, sur tous les modes de transport (métro, train, RER, bus, tram). En vente en guichet et aux automates.

Quels sont les bons réflexes à adopter en cas de canicule ? ↗

- > Buvez de l'eau régulièrement
- > Mouillez votre corps et utilisez un ventilateur
- > Mangez en quantité suffisante
- > Évitez les efforts physiques
- > Ne buvez pas d'alcool
- > Fermez les volets de votre habitation pendant la journée
- > Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Les femmes enceintes, les bébés et les personnes âgées sont particulièrement concernés.

**EN PÉRIODE DE CANICULE,
QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?**

CRAMPES FATIGUE INHABITUELLE MAUX DE TÊTE FIÈVRE > 38°C VERTIGES OU NAUSÉES PROPOS INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELEZ LE 15

@MinSoliSante Ministère des Solidarités et de la Santé



En cas de malaise, appelez le 15

Trucs et astuces pour passer un été au frais

Le dispositif "Solidar'été"



Comment fonctionne-t-il ?

Le plan de veille et d'intervention en cas de canicule "Solidar'été" est activé du 1^{er} juin au 31 août. Ce dispositif de vigilance permet un suivi téléphonique, des conseils en cas de fortes chaleurs et des visites au domicile des personnes âgées inscrites auprès du Pôle Seniors.

À noter : les professionnels et bénévoles qui interviennent sur ce dispositif sont munis de carte professionnelle.



Inscription auprès du Pôle Seniors au 01 41 15 96 20

Les différents niveaux d'alerte



Le plan national de gestion d'une canicule se décline en 4 niveaux :

Le niveau 1 "Veille saisonnière"

- > Du 1^{er} juin au 15 septembre
- > Pendant cette période, une plateforme téléphonique "Canicule info service" est disponible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit) tous les jours de 9h à 19h.

Le niveau 2 "Avertissement chaleur"

- > Niveau jaune de la carte de vigilance météo
- > Les mesures de communication sont renforcées.

Le niveau 3 "Alerte canicule"

- > Niveau orange canicule de la carte de vigilance météo
- > Activation sur décision du préfet de département
- > Mise en place, en fonction des circonstances, des mesures adaptées de la déclinaison départementale du Plan Canicule

Le niveau 4 "Mobilisation maximale"

- > Niveau de canicule qui, par son intensité ou sa généralisation à une large partie du territoire, entraîne ou est susceptible d'entraîner des effets collatéraux
- > Il implique l'intervention, y compris par voie de réquisition, de tous les moyens adaptés à la gestion d'une crise.
- > Le classement au niveau de "mobilisation maximale" relève de la décision du Premier ministre.

Conseils en cas de canicule



☰ RETOUR À LA LISTE





VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS